



DOUBLETTE HANDICAP LE 9 NOVEMBRE 2014



PLAN DE CAMPAGNE (BDR)

REGLEMENTS : Ce tournoi est ouvert aux 24 premières doublettes inscrites. Ce tournoi se dispute en doublette handicap sur 2 poules de 12 équipes (A et B)

HANDICAP : Le pourcentage de l'handicap choisi est de 60%. Le listing de référence sera le dernier sorti

DEROULEMENT : Un classement handicap le dimanche matin sera effectué, en fonction de votre classement vous serez systématiquement basculé soit en poule A soit en poule B.(1.3.5.7.etccc poule A et 2.4.6.8 etcccc poule B)

A l'issue de cela, ils effectueront 11 matchs petersen dans leur poule, 6 le matin et 5 l'après-midi

Pour déterminer le grand vainqueur les 1^{er} et 2^{sd} de chaque poule joueront un ultime match de barrage

Un buffet sera servi le midi pour tous les participants

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont fixés à 65 euros par personnes. les inscriptions devront être accompagnées et adressées à :

CHANTAL JEAN : 2 RUE DE LA FONTAINE

tel : 06.11.91.37.77

13100 AIX EN PROVENCE

Mail : bellalys@voila.fr

(Chèque à l'ordre du BC AIX en PROVENCE)

HORAIRES :

Dimanche 26 OCTOBRE 2014 9 H 00

24 PISTES

BUDGET PREVISIONNEL 2014

Recette		Dépenses	
<u>Engagements</u>		<u>Indemnités</u>	1 390,00 €
24 équipes à 130 euros	3 120,00 €	Parties de bowling	
		532 x 3,16 €	1 681,12 €
<u>sponsoring</u>	256,96 €	Homologation	63,84 €
		arbitrage	42,00 €
		f organisation	200,00 €
TOTAL	3 376,96 €		3 376,96 €

INDEMNITES

en lot

1/	Indemnités	400,00 €
	TROPHES	
2/	Indemnités	300,00 €
	TROPHES	
3/	Indemnités	250,00 €
	TROPHES	
4/	Indemnités	200,00 €
5/	Indemnités	120,00 €
6/	Indemnités	120,00 €
TOTAL		1 390,00 €